

## Communiqué de presse : fermeture partielle des rues Gaston Folloppe et de l'Union à la circulation

**Dans le cadre de ses actions visant à soutenir la reprise de l'activité des commerçants Bernayens, la Ville, via son service Commerce, étudie toute demande des commerçants en matière de besoin d'occupation de l'espace public pour étendre l'emprise des terrasses ou pour réaliser des aménagements extérieurs provisoires spécifiques.**

Afin de faciliter la reprise d'activité, notamment dans le respect des mesures de distanciation sociale, la Ville de Bernay a décidé de piétonniser :

- le bas de la rue Gaston Folloppe (de la rue de Geôle à la rue Gabriel Vallée) tous les soirs de 19h à 2h et le week-end du vendredi 19h au lundi 2h.
- la rue de l'Union pendant le marché hebdomadaire dès ce samedi 13 juin. Tous les commerçants de la rue pourront étendre leur commerce dans la rue, de 7h à 15h tous les samedis de l'été.

D'autres demandes de commerçants sont actuellement à l'étude dans d'autres secteurs de Bernay.

Par ailleurs, comme cela a déjà été évoqué, afin de soutenir ces commerçants, la Ville a pris la décision de suspendre la redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses (ainsi que pour les étals) pour toute l'année 2020. Cette exonération totale sera appliquée automatiquement, les commerçants n'ont aucune démarche à faire pour en bénéficier.

**Service Commerce de la Ville de Bernay**

**Tel : 02 32 46 64 46**

**E-mail : [l.goupil@bernay27.fr](mailto:l.goupil@bernay27.fr)**

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**